Hag'tions

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAGUE

Phare de la Hague et Port de Goury

Philip Plisson jette l'ancre au Tourp



N° 45 - AVRIL 2008

« La Mer, avenir de la Terre », exposition événement de la saison à la Hague

« Nouveau mandat, nouvelle gouvernance »

>> MICHEL CANOVILLE A ÉTÉ ÉLU PRÉSIDENT DE LA CCH LE 11 AVRIL. C'EST SON TROISIÈME MANDAT CONSÉCUTIF À LA TÊTE DE LA COLLECTIVITÉ. PARMI LES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL, 8 MAIRES ET 28 DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES REJOIGNENT LA CCH. MICHEL CANOVILLE NOUS LIVRE SES PREMIÈRES RÉFLEXIONS SUR CETTE NOUVELLE MANDATURE.

Renouvellement. Je me félicite avant tout que la chose publique intéresse car je constate avec satisfaction l'arrivée d'une nouvelle génération d'élus. Et j'encourage tous les jeunes à s'impliquer car l'échelle de la commune et celle de la communauté de communes représentent le quotidien de chacun. La présence de nos 64 délégués garantit la bonne utilisation de l'argent public.

Nouvelle gouvernance. Ce mandat devrait être celui d'une nouvelle gouvernance, symbole d'un renouveau de l'action publique, organisée autour de nos valeurs communes. Des méthodes et des pratiques différentes ont été adoptées, davantage à l'écoute des usagers, plus performantes, moins cloisonnées entre les délégations, et favorisant ainsi l'esprit communautaire.
C'est tous les jours que l'intercommunalité se construit et nous souhaitons instaurer une meilleure qualité dans la relation avec nos 19 communes, en privilégiant l'écoute et la proximité. Nos périmètres d'interventions doivent être plus pertinents et mieux coller au terrain.
Nous nous engageons pour une CCH forte, aiguillon actif au sein du Pays du Cotentin, car nous sommes conscients que le développement ne s'arrête pas aux frontières de chaque collectivité. Le renforcement de l'économie du Cotentin est profitable à tous et nécessaire à l'ensemble. D'où notre participation active au pays du Cotentin, au côté du département et de l'agglomération cherbourgeoise.

Développement durable. Désormais, nous avons pour devoir d'intégrer le développement durable dans chacune de nos actions, afin de mieux utiliser les ressources. Si nous avons déjà intégré cette dimension par le passé, il est indispensable que nous donnions l'exemple en matière d'économies d'énergie, de défense des ressources et de leur bonne utilisation.

Évaluation. Nous avons déjà commencé une évaluation des utilisations des fonds publics que nous allons renforcer afin de mesurer les écarts entre les prévisions et les pratiques, mettre en avant les points d'excellence et corriger les points faibles. Tout au long de ses trente ans d'existence, la CCH a su s'adapter à la nouvelle donne fiscale. Grâce aux solutions appliquées par la mandature précédente, notre collectivité bénéficie d'une situation saine pour les années à venir.

Solidarité. Nous avons toujours mené une politique de solidarité pour que chacun des habitants puisse profiter de son quotidien et trouver les services nécessaires à sa vie de tous les jours. Bien sûr, il reste encore beaucoup à faire pour apporter un service de qualité à chacun, à chaque moment de sa vie.

Equilibre et concertation. Une nouvelle organisation a été adoptée afin que les projets soient menés dans l'équilibre et la concertation. De cinq, le nombre de vice-présidents est étendu à huit et la mission des délégations sera organisée de façon plus transversale, chaque vice-président travaillant avec plusieurs commissions et services de la CCH.
Rappelons que la CCH est une administration importante, rassemblant 459 agents (386 équivalents temps plein). Au service de tous, elle a pour mission de mettre en œuvre les orientations choisies par les élus.

LE BUREAU AVEC HUIT VICE-PRÉSIDENTS AUTOUR DE MICHEL CANOVILLE



1er vice-président : Dominique Avoine (Herqueville) chargé des finances et des ressources humaines

« Une bonne coordination »
Il est important que chaque élu puisse disposer de toutes les informations nécessaires et les partage. Pour un bon fonctionnement, les compétences entre communes et communauté doivent être bien coordonnées et la commune doit se trouver vraiment au centre des préoccupations. Je suis attaché au périmètre actuel de la CCH et j'en serai un ardent défenseur.



2e vice-président : Christian Cauvin (Omonville-la-Rogue) chargé de l'action économique et de l'emploi

« Respecter la commune »
Par expérience, je sais que réussir dans une organisation comme la nôtre demande de l'écoute et du dialogue afin de mieux se comprendre et de respecter la commune, base de notre intercommunalité. Je crois que notre action prend du sens si elle a un impact tout au long de la vie des femmes et des hommes, à toutes les étapes de la vie.
Enfin, nous devons faire valoir la place et la politique de notre collectivité au sein du pays du Cotentin.



3e vice-président : Jean Frigout (Beaumont-Hague), chargé des affaires sociales et générales (dont le CIAS)

« Le bien-être et le confort de tous »
La première fois que j'ai été élu, j'ai eu la chance que l'on me fasse confiance et j'ai beaucoup appris. Je souhaite continuer les actions engagées et faire toujours davantage pour le bien-être et le confort de vie des habitants, en particulier ceux qui ont des difficultés et souffrent. Ma seule ambition est de rendre service et j'ai construit ma devise en reliant mes trois mots préférés : loyauté, solidarité et bon sens.



4e vice-président : Yves-Marie Bonissent (Gréville-Hague) chargé du tourisme et de la promotion des équipements touristiques

« Du sens pour chaque dépense »
En tant qu'élu, je souhaite m'investir fortement au sein du bureau de la CCH pour contribuer à l'effort du processus de réduction de la dépense, une action déjà engagée lors de la mandature précédente face à la baisse de ressources de la taxe professionnelle. Le souci qui me guide est d'apporter du sens à chaque dépense afin qu'elle soit génératrice de progrès et que chaque délégué communautaire dispose de l'information nécessaire pour jouer son rôle en toute connaissance.
Par ailleurs, il ne faut pas oublier que la collectivité n'existe que par les compétences déléguées par les communes : elle en est la garante. Plus les communes seront vivantes, dynamiques, porteuses d'initiatives et plus la communauté aura du caractère !



5e vice-président : Gérard Chevereau (Vauville) chargé de la logistique et des bâtiments

« Le courage de la vérité »
Mes trois axes d'actions sont le renforcement de la communication entre les élus et les agents de la CCH, le développement de l'esprit communautaire, et le fait de revoir les projets en fonction des moyens de la CCH. Il ne faut pas leurrer les communes avec des projets qui ne pourront pas être réalisés avant la fin de la mandature et avoir le courage de cette vérité.



6e vice-président : Jacques Hamelin (Digulleville) chargé de l'infrastructure et des réseaux

« Une expérience au service de tous »
Voilà trente-sept ans que je gère la commune de Digulleville et que je conduis de très nombreux dossiers en tant que maître d'ouvrage, le dernier en date étant le sémaphore de Jardeheux : je souhaite mettre mon expérience au service de la communauté. Je me sens en phase avec les choix de l'équipe précédente, notamment sur la gestion financière et l'anticipation face au changement de la taxe professionnelle, donc sur les ressources futures de la CCH.



7e vice-président : Patrick Cauchebrais (Urville- Nacqueville) chargé de la culture, des sports et de la vie associative

« Un climat sain »
Je suis très attaché à ce territoire, à ses habitants et aux liens nécessaires pour qu'ils vivent en bonne synergie. Je sais que le climat est sain entre les différents acteurs, élus et services et qu'il donne envie de s'impliquer encore plus pour développer toutes les activités riches du territoire.



8e vice-président : Marcel Loquet (Acqueville), chargé de l'éducation

« Priorité à la jeunesse »
Ma priorité, c'est la jeunesse et son bien-être dans la Hague. J'ai toujours œuvré dans ce sens aussi bien en tant que parent d'élève que pour la création de la Maison des jeunes. Je souhaite avant tout que mon expérience soit utile à la collectivité. Par ailleurs, il me paraît indispensable que l'ensemble des communes, aussi bien celles de la pointe que celles du sud du territoire, soient représentées au sein du bureau de la CCH.

Hag'tions

Une publication de la Communauté de communes de la Hague - 8 rue des Tohagues - BP 217 - 50442 Beaumont-Hague Cedex - 02 33 01 53 33 - contact@lahague.com
Site Internet : www.lahague.com **Directeur de la publication :** Christian Cauvin. **Rédaction en chef :** Grégoire Martin. **Enquêtes et rédaction :** Frédéric Bérubé, Fabienne Waks.
Photos : Françoise Boscage, CSPI, Cyril Damourette, CDRP 50, Sylvain Manquet, Grégoire Martin, Philip Plisson, Marin Vallégant, © Jardin Botanique de Vauville, DR.
Conception et réalisation : FAWA. **Impression :** Imprimerie artistique Lecaux.

LES SAISONS DU TOURP

C'est un lieu unique où les artistes et le public se rencontrent. Un lieu indispensable où les photographes, les peintres, les plasticiens s'arrêtent pour faire découvrir leurs œuvres. Certains d'entre eux se sont forgés une réputation internationale, comme Philip Plisson dont les photos de mer ont traversé les océans, d'autres sont moins connus ou encore portent le beau titre d'amateurs. Sculpteurs ou musiciens y créent aussi « en live », sous les yeux des visiteurs. Le Tourp est l'escale culturelle indispensable, l'espace où se comprennent l'histoire et les racines de la Hague, à travers son exposition permanente.

Sa programmation, aussi riche qu'éclectique, comprend des expositions de peintures, de photos, des créations de sculptures ou d'œuvres, mais s'ouvre aussi aux arts de la rue ou à des manifestations devenues très populaires comme la foire aux plantes et aux saveurs proposée par l'office de tourisme de la Hague chaque automne. Car le Tourp a trouvé son rythme, enchaînant événements artistiques de qualité, sans tomber dans l'élitisme ou la démagogie, et fêtes conviviales. Ces manifestations, même si elles sont fort diverses, sont bâties pour la plupart sur un fil commun : l'intérêt porté au patrimoine et à l'environnement et une volonté pédagogique forte. Cette machinerie tourne avec une petite équipe de six personnes. Florent Bellec, le directeur, Floriane Anger-Valognes, son adjointe, Cyril Damourette, responsable technique et scientifique, appuyés par Élodie Auvray à la médiathèque, Caroline Beuve et Sylvie Strozyk à l'accueil et à la boutique, cherchent à attirer toutes les formes d'art dans le Manoir. Le choix des expositions est décidé avec les élus.
Au sein du Tourp, chaque habitant trouve son bonheur, sa respiration artistique, culturelle ou pédagogique. Mais le manoir vise au-delà de la Pointe. Il a attiré plus de 70 000 visiteurs durant l'année 2007. Bientôt, des aménagements devraient être apportés à l'exposition permanente afin que les habitants de la Hague puissent faire de nouvelles découvertes.



Phare de la Hague par Philip Plisson.



Les Arts de la rue investissent la cabine téléphonique.



Une forme extraordinaire pour le Festival de sculpture 2007.

PHILIP PLISSON : l'homme qui veut faire rentrer la mer dans le cœur des enfants…

>> L'EXPOSITION « LA MER, AVENIR DE LA TERRE » JETTE L'ANCRE AU TOURP DU 26 AVRIL AU 28 OCTOBRE. EN 70 PHOTOS DONT 30 VUES PANORAMIQUES, LE PHOTOGRAPHE DE LA TRINITÉ-SUR-MER S'ENGAGE EN BEAUTÉ POUR LA MER. À TRAVERS SES MAGNIFIQUES PAYSAGES MARINS, PHILIP PLISSON LANCE UN MESSAGE À TOUS, ET SURTOUT AUX PLUS JEUNES, POUR QUE LA MER SOIT TRAITÉE COMME ELLE LE MÉRITE. CETTE ANNÉE EST AUSSI CELLE DE SON 50E LIVRE.

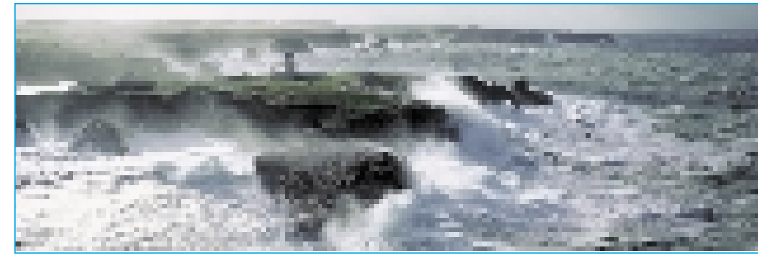
Dans quel esprit avez-vous conçu l'exposition « la Mer, avenir de la Terre » ?
Je veux avant tout sensibiliser les enfants et les adolescents à la mer et à ce qu'elle représente. Alors que nous vivons dans un pays entouré de quatre mers, les plus fréquentées du globe, nous avons tendance à oublier notre façade maritime et son formidable potentiel. Avec Christian Buchet*, nous nous sommes posé les questions suivantes : quelle place à la mer dans l'enseignement ? La mer a-t-elle toute la reconnaissance qu'elle mérite ? Comment son importance, ses problématiques, sont-elles présentées aux jeunes ? Jamais on insistera assez sur le « bleu » de notre planète, sur son rôle fondamental dans la vie humaine. Il suffit déjà de se poser la question : pourquoi les populations vivent-elles en nombre aussi élevé dans les zones littorales ? Mon exposition est faite pour interroger sans parti pris, pour donner envie d'en savoir plus, de comprendre. La situation du Tourp dans cette pointe entourée par la mer et balayée par les vents en fait le lieu idéal pour traiter de ce thème.

Aviez-vous un lien avec la Hague avant cette exposition ?
Je dois avouer que la Hague fait partie de mon terrain de jeu préféré en tant que marin et photographe : il s'étend de Goury jusqu'au Croisic. Je le dis sans chauvinisme aucun mais ce littoral français est exceptionnel et photogénique. J'ai un souvenir extraordinaire de la photo que j'ai prise lors de la dernière éclipse totale du soleil à Goury : un moment fort avec ce silence imposant qui s'est fait. J'avais presque honte de le briser avec le bruit de mon hélicoptère décollant pour aller photographier le phare dans la lumière sombre et étrange de l'éclipse totale. Ce qui était impressionnant, c'est que le phare se rallume en pleine journée !

Vous êtes proche de Yann Arthus-Bertrand qui a exposé au Tourp lors de son inauguration.
Yann, c'est la terre. Moi, c'est la mer. Nous nous connaissons bien et mon entreprise édite ses photos. Chacun a son parcours, lui à partir de la photo animalière, moi de la publicité. Après, c'est notre regard artistique qui change.

Quel a été votre sentiment quand vous avez été nommé Peintre de la marine ?
J'ai considéré cette nomination comme un magnifique honneur et je me suis souvenu de mes sentiments quand,


Matin à Cochin.


La pointe des Poulains, Belle Isle en Mer.


Polynésie - Sur la Terre, seule la mer n'a pas d'âge…

après deux ans en mer lors de mon service militaire, je suis rentré de Tahiti et retrouvé Cherbourg, le port d'attache. J'avais changé physiquement, moralement avec cette expérience de la vie à bord, de la vie rude, des tempêtes… Et l'émotion m'avait envahi quand j'avais débarqué, sans cérémonie, juste le salut en descendant la coupée, et retrouvé ma famille.
Avec cette nomination comme Peintre de la marine en 1991, j'ai reçu les galons d'officier.
Et j'ai pu vivre des moments intenses avec la Royale : les dernières heures à la mer du croiseur *le Colbert*, le passage du Cap Horn sur la *Jeanne d'arc*, plusieurs plongées à bord du sous-marin nucléaire *Le Foudroyant*.



Votre fils Guillaume est aussi photographe. Quel regard portez-vous sur son travail ?
Il est mon égal : avec lui je peux échanger. Il m'envoie ou me montre tel ou tel cliché très réussi et je suis content aussi de lui envoyer les miens. Une émulation très agréable pour continuer à progresser.

S'il fallait retenir un seul message de votre exposition ?
Faisons entrer la mer dans le cœur des enfants !

** Christian Buchet, professeur d'histoire maritime et directeur du Centre d'études de la Mer (CETMER) est l'auteur des textes du livre « La Mer, avenir de la Terre », publié aux éditions de La Martinière.*


PROPOSITION POUR UNE DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE LA MER EN VUE DU MAINTIEN DE LA VIE SUR TERRE PAR CHRISTIAN BUCHET

La mer est bien la plus grande, la plus généreuse moisson jamais offerte aux hommes. Pour peu que nous sachions la préserver — car la mer est aujourd'hui en passe, de tous points de vue, de connaitre une rupture d'équilibre —, elle dessine les contours d'un avenir prometteur. Ne serait-il pas tout à l'honneur de la France, pays des Droits de l'homme, pays merveilleusement bien doté au plan maritime, de proposer à la communauté internationale une « Déclaration universelle des droits de la mer en vue du maintien de la vie sur Terre » ?

Article 1 - Toutes les mers et tous les océans forment une entité devant être comprise globalement : la mer.
Article 2 - La mer contribue au bien de l'humanité et ne doit pas être menacée par le développement de l'espèce humaine.
Article 3 - La mer a droit au respect dans sa dignité et sa propreté.
Article 4 - Nul ne peut porter atteinte à l'intégrité de la mer sans en subir les conséquences.
Article 5 - La faune et la flore marines ne peuvent être exploitées que dans la mesure où le droit au renouvellement est garanti.
Article 6 - La mer doit faire l'objet d'une attention particulière sur le plan de la recherche, en vue de sa préservation et de celle de l'espèce humaine.
Article 7 - La mer constitue un lieu de mémoire, où certains sanctuaires, résultats de rencontres dramatiques entre elle et l'homme, doivent rester inviolés.
Article 8 - La mer est le plus grand musée du monde, et les traces de l'aventure humaine qu'elle contient doivent être préservées contre le pillage et la dégradation.
Article 9 - La surveillance globale de la mer est un devoir de l'humanité.
Article 10 - Tout homme a le droit et le devoir d'être régulièrement informé de l'état de la mer.

Parcours d'un Peintre de la marine

Philip Plisson, né en 1947, découvre la mer à l'âge de 4 ans, à la Trinité-sur-Mer. Il apprend très jeune à naviguer sur un moth, un dériveur solitaire né dans les années 1930 aux États-Unis, et barre ensuite en compétition d'autres dériveurs.
C'est sa grand-mère paternelle qui lui offre son premier appareil photo pour sa communion. Très vite, en parcourant la rivière de la Trinité sur sa plate, il photographie les yachts… Le virus est là : il sera photographe professionnel, à 30 ans au plus tard.
Pour l'heure, il obtient son CAP d'électricien à 17 ans et connaît la difficile expérience du travail à la chaîne en usine. À 18 ans, il fait son service militaire comme simple matelot sans spécialité dans la Royale. Il sillonne les mers et apprécie la vie à bord, le respect et les valeurs de la Marine nationale.
De retour à la vie civile, à 21 ans, il intègre en 1968 l'entreprise de lingerie-bonneterie de sa belle-famille comme commercial. Sa passion de la photographie reste intacte et, en 1974, il lâche tout pour créer son propre studio. Il décroche sa première commande pour le catalogue de gobelets de Saint-Gobain à Orléans. Un camion arrive devant chez lui avec des milliers d'articles de vaisselle et il a un mois pour tout photographier ! La photo publicitaire en studio est très formatrice et exigeante.
Parallèlement, il apprend à faire des prises de vues d'hélicoptère et alimente la presse régionale quotidienne avec les vues du ciel des villages ou des lieux comme pour « Ciel mon pays » où les lecteurs doivent reconnaître un site vu d'en haut. Son studio prend de l'ampleur et ils sont 11 à y travailler fin des années 1980.
Mais l'autre passion de Philip Plisson n'est toujours pas satisfaite : la mer, la voile, les bateaux, le patrimoine. En 1982, il participe à la course transatlantique La Rochelle La Nouvelle-Orléans avec Guy Delage… Pendant trente et un jours, le tandem Delage-Plisson mène la course en tête : ils se feront doubler dans le chenal d'arrivée en Louisiane par un certain… Marc Pajot.

• • •

• • •

Ses deux passions désormais réunies, le photographe multiplie les reportages sur le monde de la voile. Il est demandé pour des reportages ou des photos publicitaires par les organisateurs des grandes courses comme la course prestigieuse de l'America en Australie, la première transat Québec-Saint-Malo en 1984, la presse spécialisée ou encore les chantiers de marine… En 1987, les trois principaux journaux spécialisés dans le nautisme, *Voiles et Voiliers*, *Neptune Nautisme* et *Bateaux* font leur une à l'occasion du Salon nautique de Paris avec une photo de Plisson.

La fin des années 1980 marque encore un nouveau tournant : le photographe ouvre sa première galerie à la Trinité-sur-Mer, en lieu et place de l'ancienne criée. Il conçoit son premier bateau pour la prise de vue en mer, une vedette de 11 mètres baptisée « pêcheur d'images ».

En 1991, il se consacre à l'inventaire du patrimoine maritime breton : une collection de clichés maintenant célèbres… et publie avec Bernard Le Nail, *Bretagne, pays de mer*.

Grand honneur pour ce matelot sans spécialité, il est nommé par le ministre de la Défense « Peintre de la marine » en 1991. Ce titre donne l'équivalence du grade de lieutenant de vaisseau, puis de capitaine de corvette, et autorise l'artiste à associer à sa signature la petite ancre de marine. Le corps des Peintres de la marine a été créé par Richelieu qui souhaitait conserver la trace des grands faits historiques maritimes.

Philip Plisson continue simplement sa route. Ses enfants travaillent avec lui au sein de son entreprise qui compte désormais une quarantaine de collaborateurs, et son fils Guillaume, bon sang ne saurait mentir, est lui aussi photographe. Philip Plisson parcourt sans cesse le monde, montrant en beauté le rôle fondamental de la mer et des océans.

Abeille Bourbon - Première sortie par gros temps au large de la Bretagne.



Retour sur l'hiver : le Manoir du Tourp fait salon

Cet hiver, du 19 janvier au 30 mars, le Tourp a accueilli la troisième édition du Salon du Manoir du Tourp. À cette occasion, ont été présentées les œuvres de 14 artistes, tous différents dans leur approche, dans leurs techniques, dans les formes de leurs œuvres ou leurs couleurs. Leur point commun : ils habitent dans la région ou en sont originaires. Ce Salon est aussi une manière de montrer comment cette région du bout du monde engendre, imprègne, inspire des artistes aussi divers.

Pour être retenu à cette manifestation, chaque artiste dépose un dossier de candidature où il indique son parcours, ses choix artistiques et joint des photos de ses œuvres… Le jury, présidé par Michel Gosselin, a sélectionné cette année, parmi une quarantaine de dossiers, les artistes suivants : Fabien Aubril, Danielle Boistelle, Caroline Cauvin, Stéphane Colombani, Philippe Dufour, Daniel Garlandat, Christelle Hervieu et Jean-Paul Baran, Bruno Le Bouteiller, Cécile Pierre, Michel Renard, Annick Tesson, Philippe Véron, Jacques Leroy. Daniel Garlandat a reçu le premier prix du Salon 2008. Ses réalisations seront exposées cet été au Tourp dans un nouvel espace et une de ses peintures en acrylique sur support bois sera acquise par le Manoir.

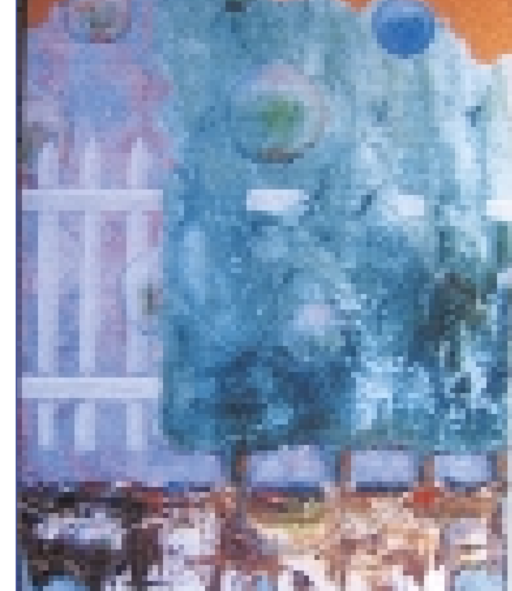
Témoignage d'Annick Tesson,
***peintre-plasticienne* de Tonneville.**

« Je suis ravie d'avoir pu exposer mes œuvres pour la première fois au Manoir du Tourp. Ce lieu est magique et j'y suis fortement attachée. Je suis née dans la région mais j'ai longtemps vécu ailleurs, notamment en région parisienne. Si j'ai beaucoup travaillé en atelier, je dois énormément à ma rencontre avec la plasticienne Claude Tournier qui m'a permis de dépasser la technique pour exprimer mes émotions, mes sentiments. Pour la première fois, mes œuvres sont le reflet de mes expressions profondes et personnelles. Et j'aime aussi le fait que le Salon du Tourp soit ainsi multicolore avec des artistes tous différents. C'est une grande première pour moi, un véritable retour aux sources et un moment fort de rencontres. »



Le Tourp vu du ciel.





Le lauréat du salon Daniel Garlandat.

AU PROGRAMME

Expositions

● ***Salle d'expositions temporaires***
Du 5 avril au 29 juin 2008 :
Florane Blanche, peintre-graphiste.
« Histoires de … ».
Cette peintre-graphiste met en scène de façon originale les tableaux et les objets qu'elle a réalisés entre 2006 et 2008. Autant de pièces, autant de sensations, de sentiments, autant de techniques différentes et mixées : peinture, encre, crayon, pastel, collage…, en volume, en relief, des formes variées qui représentent tous les fragments de l'intimité de l'artiste.
« Qu'ils sont beaux ces petits riens qui nous construisent,
Ces détails qui font la différence,
Ces souvenirs qui nous remplissent,
Et parfois débordent… »
Florane Blanche

● ***En extérieur***
Du 26 avril au 26 octobre 2008 :
Philip Plisson, photographe, « La Mer, avenir de la Terre ».
● ***À la médiathèque Côtis-Capel***
Du 13 mai au 13 septembre :
Au Tourp des voix
Le fonds d'archives sonores de la médiathèque est mis à l'honneur avec une présentation des coulisses du projet de collectage de la mémoire orale de la Hague. Les visiteurs peuvent écouter dans une ambiance sereine une sélection parmi plus de 130 heures d'enregistrement.
Accès lors des heures d'ouverture de la médiathèque
• Mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h
• Mercredi et samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h.
● ***Salle d'expositions temporaires***
Du 6 juillet au 16 novembre 2008 :
Michel Larivière, peintre, « Chemins des toiles, peinture et spiritualité ».
Peintre autodidacte, né à Caen en 1941, Michel Larivière a exposé ses œuvres à de nombreuses reprises en France et aussi outre-mer, en Nouvelle-Calédonie, en Suisse ou encore au Japon.
Il a exploré différents modes d'expression picturales et ses œuvres de peinture à l'huile, ses aquarelles et ses dessins ont souvent été récompensés par de nombreux prix. Si ses premiers pas le conduisent dans le domaine du non figuratif, il évolue ensuite au fil des années vers le figuratif. Avec l'utilisation de la fibre de verre, ses travaux prennent un nouveau tournant à la fin des années 1980. Ce matériau, léger et résistant au temps, lui permet d'exécuter des fresques de grandes tailles démontables.
Tout au long de ses œuvres, quelle que soit la période ou la technique, Michel Larivière est à la recherche de l'équilibre dans le rapport de l'individu à la société, entre le cœur, le corps et l'esprit.
L'exposition retrace quarante ans d'évolution de son art à travers des huiles qui expriment sa quête de vérité, d'honnêteté et de fraternité. Un parcours d'artiste à découvrir cet été.

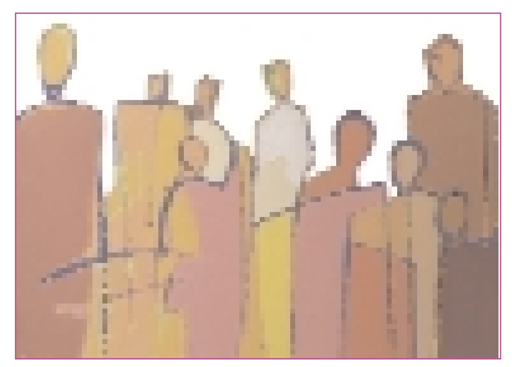
Animations

● ***Dans la salle d'expositions temporaires aux horaires d'ouverture***
Du 17 au 20 avril, 24 au 27 avril, 3 et 4 mai, 8 au 11 mai, 28 et 29 juin 2008
Florane Blanche invite le public à participer à la création d'une pièce unique.
● ***En extérieur — horaires d'ouverture de la salle d'expositions***
Les 19 et 20 juillet et les 9 et 10 août 2008
Michel Larivière crée une œuvre grand format en direct devant le public dans la cour du manoir.
● ***Accès libre — en extérieur***
Du 2 au 22 août 2008
Festival de sculpture : 3 artistes, 3 semaines, 3 blocs de marbre : le public pourra suivre la création de trois œuvres d'art.
● ***Gratuit — en extérieur***
Les 16 et 17 août 2008. Le 16 août à partir de 17 h, le 17 août à partir de 15 h
Week-end des arts de la rue : 9 compagnies surprenantes, loufoques, poétiques : un grand moment festif.
● ***En extérieur***
Les 27 et 28 septembre 2008 de 10 h à 18 h 30
Entrée : 2,5 euros - gratuit pour les -18 ans
Plantes et saveurs d'automne : foire aux plantes et à la gastronomie.

PRATIQUE

Entrée libre sur le site
Horaires d'ouverture des salles d'exposition : 10 h 30 – 12 h 30 / 14 h 30 – 18 h (19 h du 12 juillet au 24 août).
Le site : www.letourp.com
Tél. : **02 33 01 85 89**
Manoir du Tourp — Omonville-la-Rogue


Florane Blanche


Michel Larivière


Foire aux plantes et aux saveurs d'automne

Festival de sculpture


Albert Collignon, conseiller scientifique de la CSPI

(Commission spéciale permanente d'information près de l'établissement AREVA NC de la Hague)

Informer sur le nucléaire

>> ALBERT COLLIGNON, CONSEILLER SCIENTIFIQUE DE LA CSPI, EST EN PREMIÈRE LIGNE POUR SYNTHÉTISER ET DIFFUSER LES NOMBREUSES INFORMATIONS SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'USINE AREVA.

« Nous sommes des pionniers en matière d'information : la CSPI est une commission indépendante et plurielle qui informe la population des effets sur l'environnement de l'activité de l'usine AREVA. C'est ainsi que Louis Darinot, le député de Cherbourg à l'origine de sa mise en place en 1981, a lancé cette commission qui regroupe les acteurs de la région et agit en toute indépendance. Quelques mois plus tard, l'idée a été validée par la circulaire Mauroy et étendue à l'ensemble des sites nucléaires français », explique Albert Collignon, médecin épidémiologiste et conseiller scientifique de la CSPI depuis 1987. Il avait auparavant réalisé une enquête rétrospective sur l'incidence des cancers dans le département de la Manche (1983-1986). Aujourd'hui, après avoir été directeur des études à l'Observatoire régional de la santé (ORS) de Basse-Normandie il est, depuis octobre 2006, responsable scientifique du Registre régional des hémopathies malignes de Basse-Normandie.

Une mission de veille

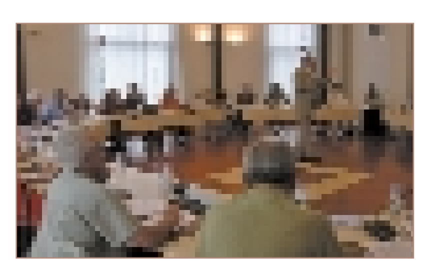
Albert Collignon se consacre en priorité à synthétiser et vulgariser l'information scientifique relative à la radioactivité, au fonctionnement de l'usine et à son impact sur l'homme et l'environnement : « C'est avant tout une mission de veille. Je reçois une grande masse d'informations provenant de différents canaux : dossiers fournis par l'exploitant nucléaire, études de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), rapports de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), informations émanant des membres de la CSPI, des associations, de la presse. J'analyse l'ensemble de ces données et je réalise une synthèse pour les membres du bureau de la CSPI afin de décider lesquels méritent une action ou une demande de précision et de déterminer les sujets à mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion plénière. Il s'agit de savoir si tel ou tel document peut être utile à une meilleure information de la population sur d'éventuels effets de l'activité de l'usine.
La réunion trimestrielle est un moment important de la vie de la commission. Après l'exposé d'un sujet, souvent à deux voix (AREVA et Autorité de sûreté), le débat qui s'engage est conçu pour apporter des réponses aux questions que les habitants se posent au sujet du fonctionnement et de l'impact de l'usine. D'ailleurs, les membres y sont assidus et les questions nombreuses et variées. Aussi bien de la part des élus que des associations (ACRO, Robins des bois ou Greenpeace), des scientifiques, des syndicalistes ou encore des représentants du CHSCT de l'usine AREVA, présents depuis l'entrée en vigueur de la loi TSN (voir encadré). « Comme la réunion est ouverte au public et à la presse, nous agissons dans une transparence totale. À chaque fois, la réunion dure de 4 à 5 heures et le président doit faire en sorte que toutes les questions inscrites à l'ordre du jour et mises en ligne sur notre site au moins quinze jours avant la date de la séance, soient abordées. On ne s'ennuie pas », relève Albert Collignon.

Une pratique des "débats pluriels"

Les comptes-rendus sont consultables sur le site environ deux mois après la réunion plénière. Ces informations et leur résumé sont mis à profit pour répondre aux questions de particuliers, d'associations, d'étudiants ou d'élèves reçues par courrier ou par E-mail. Elles servent aussi à préparer des interventions pour un colloque, une réunion, l'accueil de délégations étrangères (japonaises, russes…) qui sont nombreuses à s'intéresser aux actions et aux méthodes de la CSPI. « À ce propos, il faut dire que notre pratique des "débats pluriels" s'est développée au fil du temps et des polémiques successives qu'ils ont suscités ; de plus, les différences culturelles ne permettent pas leur transposition simple d'un pays à l'autre », remarque Albert Collignon. Par ailleurs, la CSPI participe activement aux travaux nationaux dans le domaine de l'information ou de la sécurité nucléaire, en particulier dans le cadre de la Fédération des CLI (ANCLI) ainsi qu'à certains travaux internationaux, tels que les échanges d'expériences en matière de gestion des déchets radioactifs : programme « COWAM » (Community Waste Management).

Expliquer les textes réglementaires

Ces réunions rythment donc le travail permanent d'Albert Collignon, aidé par Jocelyne Régnier, secrétaire de la CSPI. Mais sa mission ne s'arrête pas là. Régulièrement, paraissent des textes réglementaires, tels que les arrêtés de rejets d'effluents de l'usine (en 2003) et les arrêtés modificatifs (en 2007), sujets sur lesquels il doit expliquer et informer.
La Commission doit aussi rendre un avis dans le cadre de procédures réglementaires sur les enquêtes publiques. La prochaine est prévue cette année à l'occasion du démantèlement de l'atelier HAO de l'ancienne usine UP2-400.
La CSPI a également à se prononcer sur la révision périodique du Plan particulier d'intervention (PPI), dont le projet de refonte en 2008 vient d'être soumis au public. L'amélioration des conditions de consultation des documents (dans les mairies des communes concernées, à la préfecture de Saint-Lô et à la sous-préfecture de Cherbourg) est à mettre à l'actif de la CSPI : lors de la précédente enquête publique relative à l'établissement AREVA NC de la Hague (en 2000), la CSPI avait obtenu des autorités qu'un



certain nombre de dossiers puissent être empruntés par les personnes intéressées (mis à disposition en mairie d'Equeurdreville).
« Notre prochain bulletin d'information sera consacré à la nouvelle politique de sécurité civile (loi du 13 août 2004). Il faut retranscrire de façon claire, et si possible attrayante, des textes réglementaires dont il est parfois difficile de se faire une idée concrète. En effet, il est essentiel que chacun comprenne, à froid, les grands principes des procédures du PPI qui seraient mises en œuvre en cas d'accident grave. Cette compréhension est testée par un exercice grandeur nature qui se déroule tous les trois ans et qui implique les habitants », indique le conseiller scientifique de la CSPI.
Les actions de la Commission et son utilité sont reconnues (selon des enquêtes de notoriété réalisées en 1990 et 1999). Sa crédibilité en termes de communication repose sur son indépendance — ses membres représentent toutes les opinions en matière de politique énergétique — et sur son pluri-financement ; ce dernier est pleinement assuré par l'État et les collectivités locales depuis mars 2008, date du décret d'application 2008-251 de la loi Transparence et Sécurité nucléaire.



CSPI MODE D'EMPLOI

◊ **Historique :** en 1981, les élus et l'opinion publique souhaitent davantage d'informations sur le fonctionnement et les risques des installations nucléaires. Une demande qui prend encore davantage d'ampleur autour des centrales nucléaires EDF et des installations de retraitement de la COGEMA (aujourd'hui AREVA NC). En janvier 1981, l'incendie d'un silo d'entreposage de déchets dans les installations de retraitement provoque un rejet accidentel de radioactivité. C'est dans ce contexte que le député de Cherbourg, Louis Darinot, réussit à mettre en place une instance où les élus et les habitants peuvent s'exprimer et recevoir des informations de la part de l'opérateur nucléaire. La Commission spéciale permanente d'information (CSPI) est aux avant-postes de ce qu'on appellera la transparence. À la fin de cette même année, une circulaire du gouvernement Mauroy, publiée le 15 décembre, invite les Conseils généraux à établir une Commission locale d'information (CLI) autour de chaque grand établissement énergétique afin d'informer le public, sur le modèle de la CSPI de la Hague. Cette dernière garde son nom mais fonctionne comme les autres CLI et adhère à l'ANCLI, l'Association nationale des CLI, créée en 2000.
La loi relative à la Transparence et Sécurité nucléaire (dite TSN) du 13 juin 2006 précise et renforce le rôle des CLI, chargées d'une mission de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement.

◊ **Missions :** informer le public sur le fonctionnement de l'usine de retraitement de la Hague, recueillir toutes les informations utiles concernant les effets éventuels de l'usine sur l'environnement et la santé dans le but d'en informer la population locale.

◊ **Composition de la commission :** présidée par Michel Laurent, conseiller général, elle comprend 36 membres répartis en 4 collèges : 18 membres pour les élus dont trois membres de droit le président de la CUC, le président de la CCH et le conseiller général du canton de Beaumont-Hague, 6 pour les scientifiques, 6 pour les syndicats et 6 pour les associations de protection de l'environnement.

◊ **Moyens d'information**
• **Réunions publiques :** une réunion de la CSPI se tient à la mairie d'Equeurdreville-Hainneville chaque trimestre, le jeudi de la 3e semaine des mois de mars, juin, septembre et décembre. L'ordre du jour est consultable sur le site Internet.

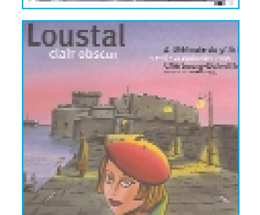
Exemple de quelques-uns des points de l'ordre du jour lors de la réunion du 27 mars 2008 :
> événements survenus sur le site AREVA NC de la Hague depuis la réunion précédente ;
> projet de démantèlement des anciennes installations de l'usine UP2-400 et avancement de la procédure d'enquête publique ;
> complément d'information sur la réception et l'entreposage de plutonium en provenance de Sellafield au Royaume-Uni.

• Outils d'information :
Le bulletin d'information (1 ou 2 numéros par an) est tiré à 80 000 exemplaires et distribué aux habitants de l'arrondissement de Cherbourg-Octeville par La Poste.
Le site Internet : www.commission-hague.org rassemble tous les documents produits par la commission : comptes-rendus, bulletins, rapports d'activité, dossiers thématiques, rapports d'études…
Conférences débats sur de nombreux thèmes, notamment : Le risque zéro n'existe pas ; Nucléaire et santé ; Les médias et l'industrie nucléaire ; Qu'est ce que la transparence ? Quelles sources d'énergie et quelle sûreté nucléaire pour demain ? Les limites actuelles d'exposition à la radioactivité sont-elles assez sévères ?

◊ **Depuis dix ans, la Commission a suivi et diffusé les travaux suivants :**
• le risque de leucémie attribuable aux différentes sources de rayonnements ionisants chez les jeunes de moins de 25 ans dans le canton de Beaumont-Hague au cours de la période 1978-1996 (conclusions des travaux du Groupe radioécologique du Nord-Cotentin en octobre 1999) ;
• enquête sur la perception des risques technologiques majeurs dans le Nord-Cotentin comparativement à une zone témoins (avec le LASAR, Université de Caen) ;
• exercice d'intercomparaisons « Nord-Cotentin 2000 » entre laboratoires mobiles de mesure de la radioactivité (avec le Laboratoire de Radioécologie de Cherbourg/IRSN, l'ACRO, le Collectif des « Mères en colère » et la population…) ;
• surveillance des chantiers de démantèlement de l'ancienne conduite de rejet en mer et de reprofilage de la conduite actuelle dans l'Anse des Moulinets (missions confiées à l'ACRO avec un financement CSPI) ;
• suivi des études épidémiologiques locales :
> incidence 1978-98 des leucémies dans le Nord-Cotentin (avec le Registre des cancers de la Manche et le Pr SPIRA) ;
> enquête comparative de fertilité des couples entre le Nord-Cotentin et la région de Saint-Brieuc. Impact sanitaire et environnemental des rejets chimiques des installations nucléaires du Nord-Cotentin (avec le GRNC, 3e mission).

COUREZ VOIR LOUSTAL





L'exposition *Loustal, Clair obscur*, se tient jusqu'au 21 septembre au musée d'art Thomas-Henry. 200 œuvres de cet auteur atypique de BD sont présentées.
Entre aquarelles, fusains, planches de bandes dessinées, photographies, apparaît dans une ambiance de clair obscur l'univers de ce dessinateur, coloriste hors pair, influencé par le cinéma, le jazz et les voyages. Il a su faire vibrer avec *Barney et la note bleue*, composer de magnifiques carnets de voyage ou encore illustrer Simenon. La CCH est partenaire de cette exposition qui se déroule dans le cadre de la biennale du 9e art de Cherbourg-Octeville, en partenariat avec la galerie Christian Desbois. *Entrée libre.*

RENCONTRER ALBERT LOHIER

Le 28 mai, la salle des fêtes d'Urville-Naqueville accueille une soirée dédicace et lecture dédiée à un ouvrage sur Côtis-Capel, enfant du pays disparu en 1986.
En reconstituant pas à pas la vie d'Albert Lohier, Charles Cerisier, prêtre comme son aîné, rend hommage à un homme unique, fidèle à des choix, qui a gardé le cap.
À travers de nombreux documents et un CD audio, Charles Cerisier retrace son parcours, d'aumônier requis à Cherbourg durant l'Occupation aumônier de la JOC et de la JAC puis premier prêtre marin-pêcheur en France.
Il vivra comme un drame la condamnation de Rome de cette expérience, en 1959, cinq ans après celle des prêtres-ouvriers mais garde le cap en animant une coopérative de pêcheurs et en ciselant sa poésie.
J'ai gardé le cap. Un ouvrage de Charles Cerisier.
20 € en souscription aux éditions Isoète à Cherbourg jusqu'au 30 avril puis 29 €. editions.isoete@wanadoo.fr

TOP DÉPART POUR LE NOUVEAU CENTRE DES SPORTS LIÉS AU VENT

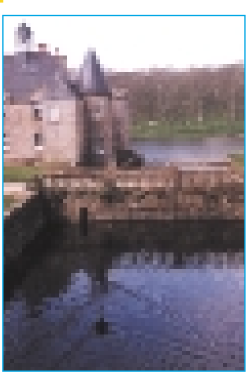
Le dimanche 27 avril, le nouveau Centre des sports liés au vent, situé au Camp Maneyrol à Vauville, a été inauguré et a accueilli les premiers visiteurs dans l'après-midi.
Au programme : des démonstrations de parapente, ULM, planeurs et aéromodélisme, un atelier de cerf-volant en collaboration avec Ludiver, des jeux pour les enfants et des animations proposées par l'armée de l'air.

DEUX NOUVELLES REDEVANCES POUR L'EAU

Un nouveau régime de redevances est instauré depuis le 1er janvier 2008 par l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Les cinq redevances existantes sont modifiées et deux nouvelles sont créées : la redevance pollution domestique qui s'applique désormais à tous les particuliers et la redevance modernisation du réseau de collecte s'adressant aux habitats raccordés à un système d'assainissement collectif.
Les taux de redevance des abonnés des communes assujetties pour la première fois à l'une ou à deux de ces redevances bénéficieront d'une progressivité des taux sur cinq ans, soit une augmentation de 20 % par an jusqu'en 2012.
Grâce au produit de ces redevances, l'Agence Seine-Normandie peut attribuer des aides financières aux collectivités locales, aux industriels, aux associations et aux agriculteurs qui agissent pour une dépollution des eaux, la protection des ressources en eau et la préservation des milieux aquatiques et des zones humides.

Renseignement : www.lahague.com

RENDEZ-VOUS NATURE, BIEN-ÊTRE ET BEAUTÉ



L'office de tourisme de la Hague organise les 7 et 8 juin au château de Flamanville un salon dédié à la nature, au bien-être et à la beauté. Relaxation au programme dans le cadre de ce château du XVIIe siècle avec des démonstrations de massage, des animations pour enfants, et différents espaces consacrés à la santé et au bien-être, au sport et à la nature, à l'habitat sain, à l'alimentation et la restauration.
Des conférences sont également prévues.
Renseignement : www.lahague.org

LA RANDONNÉE AU PROGRAMME

Les randonnées thématiques trouvent chaque année de nouveaux adeptes, conquis par cette manière de découvrir les merveilleux panoramas de la Hague. Ainsi, l'office de tourisme a élaboré un programme varié de randonnées conjuguant culture, balade et convivialité. Les amateurs seront comblés entre *Par monts et par vaux sur les traces de Jacques Prévert*, Jean-François Millet, peintre paysan de la Hague, Les belles demeures du bocage pieusais, les randonnées du Comité départemental de la randonnée pédestre de la Manche et la 5e édition du Tour des Caps (4-7 juillet).
Renseignements et inscriptions à l'Office de tourisme de la Hague au 02 33 52 74 94

D'URVILLE-NACQUEVILLE AU THÉÂTRE DU CHÂTELET

Qui se souvient de Fontanes ? Tel est le titre de l'ouvrage de Jean-Paul Bonami consacré à Alexandre Frigot, né à Cherbourg en 1861, acteur et auteur dramatique sous le nom de Fontanes et directeur du théâtre parisien du Châtelet entre 1901 à 1931.
L'homme n'en oublie pas sa région d'origine et cherche à transformer Nacqueville en station balnéaire réputée.
Un parcours étonnant, et aujourd'hui oublié, raconté par Jean-Paul Bonami, écrivain et conférencier.
Qui se souvient de Fontanes ? éditions Eurocibles. 23 euros.



Le jardin de l'architecte



Au départ, il y avait un champ plat descendant en pente douce vers la mer. Au milieu, un petit château dévasté durant l'Occupation. En 1948, Eric Pellerin décide de retrousser ses manches et de restaurer la propriété familiale. Pas question de refaire à l'identique, il a le projet fou de créer un jardin permanent. Un projet d'autant plus fou que Eric Pellerin travaille à Paris et fait des allers-retours à Vauville. D'où la raison de ce jardin permanent : il sera toujours en feuilles, quelle que soit la saison, quand le jardinier amateur reviendra dans son domaine.

« Jardin du voyageur. Ce nom qui n'impose aucune limite, résume l'esprit du jardin. Graines et plantes, parfois hâtivement récoltées en voyage au détour d'une halte, se retrouvent, sans doute avec surprise, dans la douceur fraîche et vivifiante de ce turbulent climat normand. »

Eric Pellerin ne voulait pas d'un jardin à la française ou à l'anglaise mais inventer son espace. Le climat particulièrement doux de la baie de Vauville était propice à accueillir des plantes de l'hémisphère sud à feuillage permanent. « Je suis né avec le jardin et j'ai toujours vu mon père y travailler, y consacrer une intense énergie », explique Guillaume Pellerin. Celui-ci hérite de la passion paternelle, reprend le château dans les années 1980 tout en menant son activité d'architecte à Paris et en créant la boutique « Jardins imaginaires ». Quelques années plus tard, il fait le choix de s'y consacrer entièrement en élisant domicile au château : « Sans ma femme, ce jardin n'existerait pas tel qu'il est aujourd'hui. Cléophée a épousé le bonhomme et le jardin. Depuis l'origine, ce jardin est une saga familiale. »

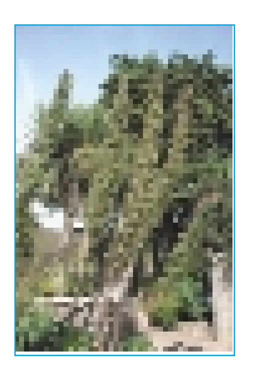
« Le jardin se regarde, s'écoute, se sent, se respire, il faut savoir prendre le temps pour qu'il vous livre à son rythme tout ce qu'il contient. »

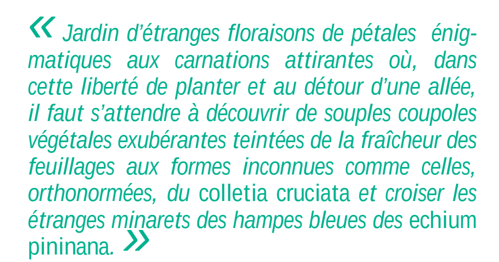
Cet endroit extraordinaire est un jardin sans jardinier, comme le dit Guillaume Pellerin qui aime à manier le râteau et les paradoxes « car notre immense travail de recherche et de plantation ne se voit pas ». C'est un espace de liberté où les visiteurs se promènent à leur gré, sans parcours imposé, des douves à l'abreuvoir, du jardin d'eau à la palmeraie, du grand espace au jardin de la sagesse en passant par la voûte bleue. Le jardin est ouvert au public depuis 1992, année où il a été classé à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques puis classé jardin remarquable en 2005.

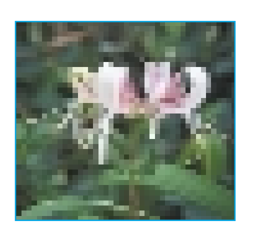
« Ce jardin n'est pas un jardin de fleurs mais un jardin d'ambiance, de floraisons alternées qui viennent, par touches successives, s'inscrire dans les volumes végétaux. »



« Je suis toujours ravi de voir la surprise des visiteurs devant ce jardin subtropical niché dans un coin de Normandie. Nous avons rassemblé un millier d'espèces, des variétés botaniques exceptionnelles dont certaines venues de l'Himalaya. Ce sont des plantes voyageuses à l'image de notre jardin. »
Guillaume Pellerin allie l'œil de l'architecte, la vision des volumes et la passion du jardinier. En soixante ans, la surface du jardin s'est considérablement étendue. Guillaume Pellerin espère encore l'agrandir à l'occasion de la construction d'un musée consacré aux outils de jardins. C'est un projet qu'il caresse depuis une quinzaine d'années et entend bien mener à bien, possédant une collection incroyable de 10 000 objets originaux qu'il présente à travers le monde.




« Jardin d'étranges floraisons de pétales énigmatiques aux carnations attirantes où, dans cette liberté de planter et au détour d'une allée, il faut s'attendre à découvrir de souples coupoles végétales exubérantes teintées de la fraîcheur des feuillages aux formes inconnues comme celles, orthonormées, du colletia cruciata *et croiser les étranges minarets des hampes bleues des* echium pininana. *»*



Citations de Guillaume Pellerin, extraites de l'ouvrage **Vauville, le jardin du voyageur** *illustré par des aquarelles de Jean-Loup Eve et préfacé par Erik Orsenna de l'Académie française. Éditions Aquarelles. 29 €.*
www.editionsaquarelles.com